



FRANCÉS II

OPCIÓN A

Plan climat Paris : interdire tous les véhicules essence et diesel dès 2030 ?

Interdire tous les véhicules thermiques en 2030 ? Lorsque la politique de la maire de Paris tombe dans la démagogie, il n'y a plus de limites. Il est vrai que ma très chère Anne Hidalgo ne manque ni de culot*, ni d'humour lorsqu'elle annonce en grande pompe ses mesures inapplicables... Selon elle, plus de véhicule diesel en 2024 et plus aucun véhicule essence en 2030. Comment peut-on simplement imaginer la mise en place de cette politique ? Si encore on pouvait lui accorder une once de crédibilité sur le fond de sa démarche, comment ne pas s'apercevoir que 2030, c'est tout simplement dans 11 ans et demi, que 2024, c'est dans 5 ans et demi...

Au-delà même de la stupidité d'une telle mesure, c'est l'application même qui est mise à mal. Qui peut imaginer que la France roulera entièrement à l'électrique d'ici 5 ans ? Est-ce tout simplement possible ? Bien évidemment non. Que répondra la mairie de Paris aux 50 % de propriétaires parisiens de voitures qui seront condamnés à ne plus pouvoir sortir leur véhicule ? Que répondra la mairie de Paris à tous les habitants de banlieue ou de province désireux de venir dîner en famille à Paris avec leurs enfants ?

Il devient absolument insupportable de voir qu'une minorité a décidé de « privatiser » les portes de la capitale, confondant ainsi Paris avec un jardin municipal.

Devons-nous rappeler à Anne Hidalgo que les péniches** parisiennes sont elles aussi dotées de motorisations thermiques ? Alors que faire ? Interdire les péniches ?

L'écologie, l'évolution d'une société vers des énergies plus propres, vers davantage de sobriété énergétique, ne se limite pas à des effets d'annonces. Au bilan, lorsque la raison s'envole au profit de postures politiques, il en ressort toujours davantage d'absurdités inapplicables. Et dans cet art, avouons-le, la mairie de Paris est excellente.

*culot : caradura

**péniche : transporte fluvial

D'après *Ledrenche.fr*, 06/2018

Questions

(El alumno deberá responder a las preguntas evitando transcribir literalmente frases del texto)

1. Quels sont les deux objectifs de la maire de Paris pour 2024 et 2030 ? **(2 puntos)**
2. Est-ce que l'auteur considère logique et réalisable l'initiative d'Anne Hidalgo ? **(2 puntos)**
3. Quelles sont les menaces que l'auteur souligne face à l'interdiction annoncée par la maire de Paris ? **(2 puntos)**
4. Êtes-vous d'accord avec l'auteur de cet article ? Sur quels arguments et pourquoi ? (100-120 mots). **(4 puntos)**



OPCIÓN B

Jeter nos déchets? Mieux vaut composter

Il y a dix ans, Jean-Jacques Fasquel était directeur d'un centre commercial. Il a tout quitté pour se consacrer à l'écologie, sa passion. En 2007, il a commencé par devenir consultant en développement durable* avant de se lancer un an plus tard dans le... compost, un matériau qui va transformer son existence. Une science, presque un art, qu'il a commencé à apprendre directement dans son jardin avant de suivre une formation en Belgique afin de devenir maître composteur. Un maître-composteur est un professionnel du compost qui va former les gens à cette pratique.

Le premier à avoir créé un compost collectif en pied d'immeuble à Paris, c'est lui, Jean-Jacques Fasquel, 53 ans. En 2008, il a créé en bas de son logement du 12ème arrondissement de Paris le premier site de compost collectif au pied d'un immeuble. Et a entamé une croisade contre le gaspillage afin de changer les habitudes des gens de la ville prêts à tout jeter dans le conteneur à ordures. Il incite ses voisins à transformer leurs déchets en compost. Comment les inciter à traiter leurs déchets organiques et faire du compostage ? Il a réussi à convertir de nombreux habitants de son immeuble et désormais le compost obtenu sert à entretenir un potager collectif.

Devenu artisan au sein d'une coopérative, Jean-Jacques Fasquel, dont le salaire est de 2000 euros nets, a conservé son activité de consultant-formateur en développement durable. À ce titre, il multiplie les initiatives et les actions pour transmettre son savoir faire et promouvoir le compostage collectif. Il propose, par exemple, aux collectivités locales, aux propriétaires des appartements, aux écoles une formation et un accompagnement pour la mise en place d'une gestion des traitements. Et se diversifie en gérant des projets dans l'apiculture et les jardins partagés.

**développement durable : desarrollo sostenible*

D'après *www.lexpress.fr*, 14/01/2019

Questions

(El alumno deberá responder a las preguntas evitando transcribir literalmente frases del texto)

1. Est-ce que Jean-Jacques Fasquel a toujours exercé le même métier ? **(2 puntos)**
2. Le compostage reste-t-il réservé aux ruraux ou à ceux qui possèdent un jardin ? **(2 puntos)**
3. Quelles sont les différentes activités auxquelles Jean-Jacques Fasquel se consacre-t-il dans l'actualité ? **(2 puntos)**
4. Qu'en pensez-vous sur notre propre mode de vie et notre éco-responsabilité ? Avez-vous de petits gestes pour la réduction et le recyclage de vos déchets ? (100-120 mots). **(4 puntos)**